

**CAHIERS DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
RELEVES TOPOGRAPHIQUES
CENTRE HOSPITALIER DE JOIGNY - SITE DE GÉRIATRIE (89)**

MARCHE PUBLIC

**Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la définition et
la transformation de l'offre médico-sociale du GHT
Nord Yonne**

Centre Hospitalier de Joigny - Site de Gériatrie (89)

**Groupement hospitalier du Territoire Nord Yonne
Centre Hospitalier de Sens
1, AVENUE PIERRE DE COUBERTIN
BP 108
89108 SENS Cedex**

SOMMAIRE

2	OBJET DU MARCHÉ ET NATURE DE L'OPÉRATION PROJETÉE.....	3
2.1	Objet de la consultation	3
2.2	Nature de l'opération projetée	3
2.3	Lieu(x) d'exécution du marché :.....	3
2.4	Présentation de l'acheteur, du marché et du projet de construction	3
2.5	Nature de l'opération projetée	4
2.6	Zone d'intervention.....	4
3	DISPOSITIONS GÉNÉRALES	7
3.1	Phase du marché	7
3.2	Durée du marché.....	7
4	CONSISTANCE DES PRESTATIONS A REALISER.....	7
4.1	Format numérique	7
4.2	Relevés terrestres.....	Erreur ! Signet non défini.
4.3	Mode d'exécution des travaux et prestations	7
4.4	Restitution des relevés.....	7
4.5	Etablissement des plans de topographies	8
4.6	Relevés de la parcelle.....	8
4.7	Repérage des réseaux aériens et enterrés, publics et privés	8
4.8	Recherche spéciale et repérage des réseaux aériens et enterrés, publics et privés	9
4.9	Plans d'intérieurs.....	Erreur ! Signet non défini.
4.10	Relevés des façades.....	Erreur ! Signet non défini.
4.11	Coupes des bâtiments	Erreur ! Signet non défini.
4.12	Annexes	11

1 OBJET DU MARCHE ET NATURE DE L'OPÉRATION PROJÉTÉE

1.1 Objet de la consultation

Le présent cahier des clauses techniques particulier est un marché **de prestation intellectuelle** de droit public soumis aux règles de ma commande publique (ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics).

1.2 Nature de l'opération projetée

La présente consultation concerne un marché public de relevés des réseaux, relevé de façade et de bâtiment du site de gériatrie de l'hôpital de Joigny, au 1 allée Pierre de Coubertin 89300 Joigny.

1.3 Lieu(x) d'exécution du marché :

CENTRE HOSPITALIER DE JOIGNY – SITE DE GÉRIATRIE
1, allée Pierre de Coubertin
89300 JOIGNY



1.4 Présentation de l'acheteur, du marché et du projet de construction

1.4.1 L'acheteur

L'acheteur	Groupement Hospitalier de territoire du NORD YONNE
	Représenté par l'établissement support : le Centre Hospitalier de SENS. 1, Avenue Pierre de Coubertin. BP 108 89108 SENS Cedex

Le centre hospitalier de SENS est représenté par madame Véronique ROBIN, Directrice Générale du GHT Nord Yonne.

1.4.2 Le Maître d'Ouvrage

Le Maître d'Ouvrage	Centre Hospitalier de Joigny – Site de Gériatrie
	Centre hospitalier de Joigny 3, Quai de l'hôpital 89 300 JOIGNY.

Le centre hospitalier de Joigny est représenté par madame MOREL JOURNEL, Directrice Déléguée.

1.5 Nature de l'opération projetée

Le groupement hospitalier de Nord-Yonne souhaite définir et transformer son offre médico-sociale du GHT Nord Yonne. Le site de gériatrie du centre hospitalier de Joigny fait partie intégrante du GHT Nord Yonne et fait l'objet d'un projet d'extension et de restructuration

Les données surfaciques communiquées en annexe du présent CCTP sont communiquées par le maître d'ouvrage à titre indicatif.

1.6 Zone d'intervention

1.6.1 Plan de situation



Plan de situation : centre hospitalier de Joigny / site de gériatrie

1.6.2 Plan de masse



Limite parcellaire du site de Gériatrie



Parcelle 000 AS n° 172 – n° 174 – n° 251
Surface totale des parcelles : 25 050 m²

Repérage des parcelles cadastrales

1.6.3 Organisation du site de gériatrie



Organisation des bâtiments du site de gériatrie

1.6.4 Le projet d'extension et de reconstruction.

Le programme du projet :

- Démolition des pavillons.
- Création d'une extension neuve de 27 places UVA + 20 places d'UPPA + d'un Accueil de jour de 10 places + d'un PASA de 14 places (RdC + Étage 1).
- Aménagement d'une unité d'une UVC de 26 places dans Jehanne niveau 1 (ancienne unité UVA).
- Rénovation du secteur logistique (cuisines, magasin central, lingerie),
- Aménagement du SSIAD 45 places + S. Techniques dans l'ADJ actuel.
- Aménagement d'un parking 50 places.
- Aménagement des espaces verts et jardins extérieurs.



Localisation des bâtiments à démolir.

2 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

2.1 Phase du marché

Il est prévu au titre de la présente mission qu'une seule phase d'intervention.

2.2 Durée du marché

Le contrat prendra effet à compter de sa notification au titulaire. Cette notification fera courir les délais fixés à l'acte de l'engagement.

3 CONSISTANCE DES PRESTATIONS A REALISER

3.1 Format numérique

Le titulaire devra remettre ses documents au format DAO (DWG) et au format PDF.

Les supports informatiques sont remis par suivi électronique au maître d'ouvrage. Pour tous les supports utilisés au cours des échanges de données, l'étiquetage du support doit comporter : le numéro du dossier, le nom de l'entreprise et la date de recollement. Les pertes de données durant l'envoi n'entraînent pas la responsabilité du maître d'ouvrage.

3.2 Mode d'exécution des travaux et prestations

Le titulaire devra se conformer pour l'exécution des études aux directives et aux spécifications qui lui seront imposées par le représentant du maître d'ouvrage et notamment à l'accessibilité du site, étant donné, que certains secteurs sont inoccupés (arrêt de l'activité) et d'autres en exploitation.

L'attention est attirée sur le fait que les relevés auront lieu au sein d'un établissement de santé en activité, et que toutes les dispositions doivent être prises pour s'assurer du respect du règlement intérieur de l'établissement, et éviter toutes perturbations qui risqueraient de gêner les activités, le personnel de santé et bien évidemment des résidents. Le maître d'ouvrage définira les modalités d'accès (jours, heures, accessibilités, zones d'interventions...) avec le titulaire.

3.3 Restitution des relevés

La restitution au 1/500 -ème, 1/200 -ème.

La fourniture du fichier de points et de lignes levés en X, Y, Z du plan définitif sur support informatique. Ce fichier inclura les limites administratives et le « nommage » des bâtiments, des secteurs, des locaux.

3.4 Etablissement des plans de topographies

Les plans seront levés et rattachés avec le système national de référence NGF. Il est commandé que l'ensemble des altimétries communiquées seront rattachés au niveau NGF avec point de référence au niveau du bâtiment Jehanne (côté entrée du bâtiment).

3.5 Relevés des façades des bâtiments "Accueil de Jour" et "Jehanne"

Le géomètre devra procéder au relevé précis des façades extérieures des bâtiments concernés par l'opération. Ces relevés doivent comprendre :

- **Les dimensions exactes** des façades (hauteur, largeur, pentes de toiture, éléments architecturaux spécifiques).
- **L'identification des éléments architecturaux** (fenêtres, portes, balcons, etc.) et des matériaux de façade.
- **Les alignements** de la façade par rapport à l'environnement (voirie, limites de propriété, etc.).
- **Les hauteurs** de chaque niveau des bâtiments.
- **La localisation des sorties d'air** et des éléments techniques visibles sur la façade (grilles de ventilation, climatiseurs, conduits, etc.).
- **La prise de points de repère** pour l'intégration dans le plan de situation du site.

Les relevés devront être remis au format DWG et PDF.

Les façades concernées par le relevé sont repérées sur l'annexe nommé « JOI1_PROJET_PLAN DE REPERAGE_RELEVÉ DE FACADES » en bleu cyan pour les murs et façades.

3.6 Relevé des plans de l'Accueil de Jour

Le géomètre devra effectuer un relevé précis des plans des bâtiments de l'Accueil de Jour. Ce relevé devra inclure :

- La disposition des murs (épaisseur et matériaux, murs porteurs et non porteurs).
- Les dimensions intérieures des pièces (longueur, largeur, hauteur sous plafond, etc.).
- Les ouvertures (portes, fenêtres) et leur position.
- Les circulations verticales (escaliers, ascenseurs, rampes).
- Les installations techniques visibles et mesurables dans les espaces intérieurs.

Le plan de l'Accueil de Jour devra être fourni en format DWG (ou tout autre format compatible) et PDF avec une légende complète et un récapitulatif des cotes principales.

Les fichiers DWG devront inclure les couches suivantes :

- Une couche pour la structure (poutres, colonnes, murs porteurs).
- Une couche pour le cloisonnement.
- Une couche pour les ouvertures (portes, fenêtres, etc.).
- Une couche pour les équipements sanitaires.

Méthodologie :

Le géomètre devra procéder à un relevé détaillé des intérieurs des bâtiments de l'Accueil de Jour en suivant les étapes suivantes :

1. Relevés des intérieurs au scanner laser 3D
2. Assemblage et traitement des nuages de points
3. Report des plans de niveaux sur Autocad
4. À partir du nuage de points assemblé, le géomètre devra reporter les plans de niveaux des bâtiments sur Autocad. Les plans devront comprendre, au minimum, les éléments suivants :
 - Structure : Représentation de l'ossature du bâtiment, y compris les poutres, colonnes et éléments porteurs.
 - Cloisonnement : Localisation des murs, cloisons, partitions et autres éléments de séparation interne.
 - Ouvertures : Localisation précise des portes, fenêtres, velux et autres types d'ouvertures dans les façades et cloisons.
 - Équipements sanitaires : Indication des équipements sanitaires (lavabos, WC, douches, etc.), avec leur emplacement exact.
 - Étiquettes de pièces : Chaque pièce doit être étiquetée avec sa désignation (par exemple : "Salle de réunion", "Bureau", etc.) et sa surface en mètres carrés, le cas échéant.

Les bâtiments concernés par le relevé sont repérés sur l'annexe nommé « JOI1_PROJET_PLAN DE REPERAGE_RELEVÉ DE FACADES » en bleu cyan.

3.7 Relevé des réseaux

Le géomètre sera chargé de compléter et de mettre à jour (plan DWG en annexe nommé relevé TOPO de juin 2025) les informations sur les réseaux de la zone en tenant compte de la géodétection des réseaux souterrains et aériens.

Les réseaux concernés par le relevé sont les suivants :

Réseau de chauffage entre les pavillons et tracé global

- Identifier le tracé du réseau de chauffage entre les pavillons, qu'il soit aérien ou enterré.
- Vérifier les raccordements et les accessoires (vannes, compteurs, etc.) du réseau.
- Indiquer les points d'entrée et de sortie des bâtiments.
- Préciser la nature et la dimension des conduites (tuyaux, canalisations, etc.).

Réseau EP/EU (Eaux Pluviales et Eaux Usées)

- Compléter les informations sur le réseau d'assainissement (EP/EU), avec une attention particulière pour les regards identifiés par les étiquettes X, Y, et Z sur le plan.
- Relever les dimensions des regards et leur position exacte sur le terrain.
- Vérifier et confirmer le cheminement des canalisations d'assainissement.

Réseau éclairage public

- Identifier la localisation des candélabres et leur raccordement au réseau d'éclairage.
- Localiser et géolocaliser les câbles d'alimentation sous-terrain et leur raccordement dans les bâtiments concernés.
- Compléter les informations manquantes sur les branchements et les trajets des câbles sous-terrain.

Réseau de Fibre Optique Orange

- Relever le tracé du réseau de fibre optique Orange, en particulier les points d'accès et les raccordements dans les bâtiments.
- Préciser les points d'entrée et sortie de la fibre optique sur les façades des bâtiments.

Réseau gaz

- Identifier le réseau de distribution de gaz (tracé, type de tuyau, raccordements).
- Vérifier les points de raccordement du réseau de gaz dans les bâtiments et les équipements liés (comptage, vannes de sécurité, etc.).

Réseau AEP (eau froide)

- Relever les réseaux d'eau froide, en particulier la liaison entre la chambre de comptage et les différentes bouches à clés.
- Identifier les regards et les tampons relatifs à ce réseau (en particulier pour les entrées et sorties des regards).
- Confirmer la dimension et le cheminement des canalisations.

Réseaux d'assainissement

- Compléter le relevé des réseaux d'assainissement, en précisant les regards, les tranchées et les points d'interconnexion.
- Vérifier la dimension et le cheminement des réseaux d'assainissement, ainsi que leur raccordement aux autres infrastructures du site.

3.7.1 Format et rendu des livrables

Le géomètre devra remettre les résultats de son travail sous les formats suivants :

- Fichiers numériques : Plans au format DWG ou autre format de travail compatible avec les outils d'urbanisme.
- Rapports détaillés incluant les informations sur la géodétection des réseaux souterrains et les relevés topographiques.

Les relevés devront être exhaustifs et couvrir l'ensemble des installations visibles ou souterraines. Les résultats doivent être suffisamment détaillés pour permettre une bonne compréhension du tracé des réseaux et des infrastructures sur le site.

3.8 Annexes

Sont communiqués en annexe du présent cahier des charges les documents suivants :

- Annexe 1 : Tableaux de surfaces des bâtiments existants.
- Annexe 2 : Plan de masse du site scanné
- Annexe 3 : Plan VRD extérieurs en PDF.
- Annexe 4 : Plan hameau passage entre bâtiments Caniveau technique en DWG.
- Annexe 5 : Plan du centre de gériatrie en DWG.
- Annexe 6 : relevé Topo de juin 2025 en DWG et PDF.
- Annexe 7 : Plan de repérage en PDF nommé : « JOI1_PROJET_PLAN DE REPERAGE_RELEVÉ DE FACADES ».

Annexe 1 : Tableaux de surfaces des bâtiments existants.

SITE HAMEAU DE RETRAITE	Détail m²	Total
Crèche : 200 m² RDC		200
Cuisine désaffectée : 366 m² RDC		366
Stockage Matériel E + B	100	
DASRI	20	
Locaux Techniques	20	
Archives	156	
Bâtiment Jehanne : 6 388 m² SOINS		6 388
Cuisine Niveau -1	815	
Vestiaire et technique Niveau -1	310	
Circulation Niveau -1	192	
Accueil- Bureau - Consultation Niveau 1	291	
Activité de soins Niveau 1	87	
Circulation Niveau 1	722	
Locaux à sommeil Niveau 1 - 56lits	1 504	
Activité de soins Niveau 2	106	
Locaux à sommeil Niveau 2 - 64lits	1 605	
Circulation Niveau 2	756	
Chantemerle : 433 m² RDC SOINS		433
Activité de soins	141,5	
Locaux à sommeil	291,5	
Fauvettes : 276 m² RDC SOINS		276
Activité de soins	48	
Locaux à sommeil	228	
Hirondelles : 301 m² RDC SOINS		301
Activité de soins	59	
Locaux à sommeil	242	
Tourterelles : 292 m² RDC SOINS		292
Activité de soins	64	
Locaux à sommeil	228	
Pinsons : 387 m² RDC SOINS		387
Activité de soins	107,5	
Locaux à sommeil	279,5	
Mésanges : 258,1 m² RDC PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT		258
Salle à manger / Office pour personnel	64	
Bureau des animatrices	43	
Local Vestiaire pour chauffeur cuisine	17	
Sidpha	22	
Local Informatique	1	
Bureau d'association des visiteurs des malades	21	
Salle Qualité (réunion)	21	
Bureau RH / Médecine du travail	16	
Logements pour médecins	53	
Rosignols : 336 m² RDC SOINS		336
Ehpad	327	
Pièce Lavage des Franges	9	
Accueil de Jour : 445 m² RDC SOINS		445
Accueil de Jour	217	
Magasin	218	
Services Techniques	10	
USSR : 1 315 m² RDC SOINS		1 315
USSR	1 104	
Lingerie	211	
TOTAL SITE HAMEAU DE RETRAITE		10 797

